

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IRMES - Institut de recherche biomédicale et
d'épidémiologie du sport

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Cité - UP Cité

Institut national du sport, de l'expertise et de la
performance - INSEP

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Jacques Prioux, Président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Jacques Prioux, Ecole normale supérieure de Rennes

Expert(e)s :

Mme Nathalie Boisseau, Université de Clermont-Ferrand

Mme Anne Durieux, Université Jean Monnet

M. Aurélien Pichon, Université de Poitiers

M. Ruddy Richard, Université de Clermont-Ferrand

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Marlène Wiart

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Fabien Canu, INSEP

Mme Christine Guillard, UP Cité

M. Matthieu Resche Rigon, UP Cité

Mme Anne-Paule Roqueplo, UP Cité

M. Philippe Ruzniewski, UP Cité

M. Michel Vidal, UP Cité

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport
- Acronyme : IRMES
- Label et numéro : UPR 7329
- Composition de l'équipe de direction : Jean-François Toussaint, Adjoint du directeur ; Adrien Sedeaud et Juliana Antero

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

- Domaine scientifique principal :
SVE Sciences de la vie de la santé et de l'environnement.
- Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence :
 - Panel 1
SVE6 : Physiologie et physiopathologie humaine, vieillissement.
 - Panel 2
SVE7 : Prévention, diagnostic et traitement des maladies humaines.
 - Panel 3
ST6 : Sciences et technologies de l'information et de la communication - STIC.
SVE7 Prévention, diagnostic et traitement des maladies humaines

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Trois thématiques structurent les activités scientifiques de l'IRMES.

- **Thématique 1. Trajectoires et dynamiques de performance.** Les travaux menés dans le cadre de cette thématique sont réalisés en étroite collaboration avec les encadrements des équipes de France Olympiques et Paralympiques et s'appuient sur le développement et la validation de nouveaux outils informatiques permettant d'accéder aux données récoltées in situ. Cette thématique est divisée en trois sous-thématiques. (i) **Analyse in situ** : cette thématique porte sur la caractérisation de la performance en situation réelle de pratique, en compétition et à l'entraînement, (ii) **Spécificités féminines** : cette thématique s'intéresse aux liens entre la performance sportive, la santé et le cycle menstruel et (iii) **Paralypisme** : cette thématique étudie les trajectoires de performance et les conditions de préparation des athlètes selon la classification de leur handicap.
- **Thématique 2. Longévité, qualité de vie, santé publique et prévention.** Les travaux menés dans le cadre de cette thématique cherchent à mieux comprendre les risques sanitaires ultimes associés au sport de haut niveau. Ils cherchent notamment à identifier les lignes de bénéfices et les risques établis de la pratique sportive à haut niveau ainsi qu'à orienter les politiques de prévention. Ils cherchent enfin à mieux comprendre la relation dose-réponse de l'activité physique, en raison de son impact majeur sur la longévité des populations.
- **Thématique 3. Physiologie expérimentale.** Cette thématique de recherche cherche à caractériser précisément la performance et le métabolisme murins à l'effort grâce à dix cages calorimétriques, huit roues instrumentées, sept tapis de course calorimétriques ainsi qu'un appareil de mesure de la composition corporelle (BRUKER LF-50).

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IRMES est hébergé par l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) qui est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du Ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cet institut a été créé en 2006 et labellisé en 2013 en tant qu'équipe d'accueil (EA 7329, Université Paris-Descartes puis UPR, Université Paris-Cité). Les locaux de cet institut, d'une superficie globale de 400 m², se situent dans le bâtiment B du site de l'INSEP (INSEP, 11, avenue du Tremblay, 75012, Paris) où sont implantés les bureaux pour le directeur du laboratoire, les adjoints au directeur, les chercheurs, les doctorants ainsi que le secrétariat.

L'IRMES est également localisé sur la plateforme d'explorations physiologiques "Performance et Métabolisme Murins" (PMM), situé au Centre de Recherche des Cordeliers et financée par le Labex GR-Ex de l'Université Paris Cité et la région Ile-de-France dans le cadre d'un programme SESAME.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'IRMES est rattaché à l'Université Paris Cité et à l'INSEP.

Au niveau de l'INSEP, l'IRMES bénéficie du soutien de l'Unité du Développement Numérique et de l'Innovation en matière d'infrastructures numériques. Cette mutualisation de services s'inscrit dans le cadre du Sport Data Hub (projet tri-partite Agence Nationale du Sport - INSEP - Ministère des Sports). Les membres de l'IRMES participent aux COPIL et COMOP du Sport Data Hub. L'IRMES bénéficie également du support de l'unité de production et de diffusion des connaissances de l'INSEP. Certains personnels de l'IRMES sont impliqués dans les

instances de l'INSEP, i.e., le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire, le Conseil Scientifique, Médical et de Formation ainsi que le Conseil d'administration.

Au niveau local, l'IRMES est rattaché à l'Institut Hors les Murs Santé des Femmes de l'Université Paris Cité. L'IRMES est impliqué dans la plateforme d'explorations physiologiques « Performance & Métabolisme Murins », située au Centre de Recherche des Cordeliers, financée par le Labex GREX (Physiologie expérimentale, PMM des Cordeliers) de l'Université Paris Cité et la région Ile-de-France dans le cadre d'un programme SESAME.

Au niveau national, l'IRMES développe un partenariat avec l'Inria. L'IRMES interagit également avec de nombreuses Fédérations Françaises Olympiques et Paralympiques (FF Judo, FF Lutte, FF Athlétisme, FF Natation, FF Handisport, FF Cyclisme, FF Escalade, FF Boxe, FF Gym, FF Tir, FF Badminton, FF de Triathlon et FF Ski). L'IRMES collabore avec le Ministère chargé des Sports (convention pour le traitement des données récoltées dans les Maisons Sport-Santé) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (Stratégie Héritage - Bouger Plus). L'IRMES collabore également avec le Groupe de recherche national du CNRS, le Comité Paralympique et Sportif Français, le Comité National Olympique et Sportif Français et l'Agence Nationale du Sport. L'IRMES a participé aux groupes de travail Environnement/Climat du Haut Conseil de la Santé Publique, de l'Agence Santé Publique France. Entre 2017 et 2019, l'IRMES a collaboré avec l'Assurance Prévention (association des assureurs français au service de la prévention). L'IRMES s'est également associé entre 2019 et 2022 à l'Institut Curie.

À l'international (essentiellement en Europe), l'IRMES collabore avec l'Administration Générale du Sport en Belgique et l'Université Catholique de Louvain. Certains membres de l'IRMES participent aux travaux du Réseau Francophone Olympique de Recherche en Médecine du Sport, qui est un réseau reconnu par le Comité International Olympique. L'IRMES a également collaboré avec la Commission Européenne (groupe HEPA) et le GIEC, groupe 2, AR6 (2017-2022).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	1
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	3
Personnels d'appui à la recherche	5
Sous-total personnels permanents en activité	11
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	16
Personnels d'appui non permanents	2
Post-doctorants	0
Doctorants	5
Sous-total personnels non permanents en activité	23
Total personnels	34

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
INSEP	0	3	5
UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ	2	0	0
AUTRES	1	0	0
Total personnels	3	3	5

AVIS GLOBAL

L'IRMES a été créé en 2006 et labellisé en 2013 en tant qu'équipe d'accueil (EA 7329). Cet institut est rattaché à l'Université Paris Cité et à l'INSEP. Ses bureaux se situent dans le bâtiment B de l'INSEP. Lors du mandat précédent, l'IRMES était aussi localisé sur la plateforme d'explorations physiologiques "Performance et Métabolisme Murins", située au Centre de Recherche des Cordeliers.

L'IRMES connaît une croissance budgétaire constante depuis 15 ans. Au cours du dernier mandat, son budget est passé de 259 000 € en 2017 à 655 000 € en 2022. Ses deux thématiques scientifiques nommées "Trajectoires et dynamiques de performance" et "Longévité, qualité de vie, santé publique et prévention") ont, en effet, été valorisées par des financements importants de la part de l'Agence Nationale du Sport (> 1 M€) et du programme investissement d'avenir 3 (> 3 M€). Les financements de ces projets témoignent de la pertinence de la stratégie scientifique adoptée par l'IRMES. Cependant, la dépendance de l'IRMES à l'égard de ces sources de financement interroge sur sa capacité à développer une autonomie financière plus importante, notamment à l'issue du PIA3. De plus, les financements obtenus par l'IRMES concernent uniquement les thématiques de recherche liées à la performance sportive de très haut niveau qu'elle soit Olympique ou Paralympique. L'expertise de l'IRMES en matière de santé publique et de prévention par les activités physiques ou sportives n'a pas bénéficié de financements. L'IRMES participe pourtant activement à la promotion du sport santé et à sa mise en œuvre, tant par les projets développés que par les différentes actions de communication scientifique et grand public. Enfin, la thématique «Physiologie expérimentale» de l'IRMES (i) n'a bénéficié d'aucun financement et (ii) ne fait l'objet d'aucuns travaux scientifiques s'inscrivant dans l'activité de l'unité. Elle apparaît de fait clairement décalée au regard des activités scientifiques développées par l'IRMES.

L'IRMES bénéficie d'un très bon rayonnement scientifique national et renforce progressivement sa renommée à l'international en collaborant avec des centres européens spécialisés dans la préparation physique des athlètes de haut niveau. L'expertise de l'IRMES dans l'utilisation des données sportives en fait une ressource stratégique pour les Fédérations et les institutions sportives. Toutefois, les axes de recherche qui reposent sur l'analyse de données chez l'Homme nécessitent l'identification d'un délégué à la protection des données afin de donner de la visibilité à l'utilisation de ces bases de données.

La production scientifique de l'IRMES est satisfaisante. Les publications sont globalement de bon niveau scientifique. Certaines publications sont très rayonnantes dans la thématique principale du laboratoire à savoir le suivi épidémiologique des sportifs de haut niveau et la prédiction des performances.

Au début du mandat précédent (2017), l'IRMES comptait dix-huit membres. Au 31 Décembre 2022, cet institut était composé de 34 membres dont onze permanents. Deux postes de chercheurs permanents ont été obtenus et le nombre de contrats de chercheurs sur projet a été quintuplé. Deux HDR ont également été soutenues. La parité au sein de l'unité n'est toutefois pas respectée : dix femmes et 24 hommes parmi les 34 membres de l'institut. Aux postes de responsabilité (direction) cette parité est respectée avec un directeur, un directeur adjoint et une directrice adjointe. Le nombre de chercheurs permanents au sein de l'IRMES reste très faible (n=3). Il en est de même du nombre d'HDR (n=3). La capacité de l'IRMES à faire face à une potentielle augmentation de sa charge de travail au cours du prochain mandat est réellement questionnée.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le suivi des recommandations de la précédente évaluation concernant les produits et activités de recherche a permis (i) de clarifier les modalités de collaboration, nationale et internationale, (ii) de renforcer la participation à des congrès internationaux (34 en 2022 et 42 prévus en 2023), (iii) de développer la diffusion vers les milieux sportif et médical des connaissances acquises en favorisant leur application sur le terrain (axe essentiel de la transmission des résultats dans le cadre des Programmes Prioritaires de Recherche (PPR) de l'Agence Nationale de la Recherche), et (iv) d'encourager l'implication de l'ensemble des membres de l'unité dans la dynamique de communication vers la société (Expositions Corps et Sports, Frontières de l'Humain, Cycles d'intervention dans les établissements du secondaire...). Cependant, aucune action pour fédérer des structures de recherche au sein d'un réseau national de recherche biomédicale et épidémiologique du sport de haut niveau n'a été initiée. Enfin, les recommandations quant au mode de financement des doctorants ont été mises en œuvre avec trois bourses Cifre sur cinq contrats, mais le nombre d'écoles doctorales de rattachement de l'IRMES n'a pas été réduit (n=4).

Le suivi des recommandations de la précédente évaluation concernant l'organisation et la vie de l'unité a permis (i) de continuer à favoriser la prise d'autonomie des responsables d'axe (avec l'obtention de leurs HDR), (ii) de développer les procédures de gestion et de sécurité des personnes et des données (Sport Data Hub) et (iii) une mise en conformité avec les nouvelles réglementations (RGPD). Aucune avancée notable n'a été réalisée s'agissant de la lutte contre la précarité des contrats. Le nombre de chercheurs contractuels est, par exemple, toujours important (n=6). Il en est de même pour le nombre de collègues ayant le statut relativement vague d'Autre_chercheur (n=11) ou Autre_Enseignant chercheur (n=1).

Le suivi des recommandations de la précédente évaluation concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet a permis (i) de diffuser des connaissances nouvelles sur des sujets peu étudiés comme par exemple la réponse physiologique féminine à l'entraînement et les spécificités du sport Paralympique (Empow'her, ParaPerf), (ii) de recentrer le projet scientifique sur les axes porteurs et (iii) de profiter de l'opportunité des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour développer des projets d'envergure permettant des financements importants. Toutefois, concernant ce dernier point, l'objectif de dé-précarisation des membres de l'institut associé à ces financements n'a pas été atteint. De même, les collaborations internationales se sont développées mais restent encore principalement Européennes et la dimension scientifique de ces collaborations doit être améliorée et devenir plus lisible. De plus, aucune action n'a été initiée pour rapprocher les deux laboratoires de recherche de l'INSEP (l'IRMES et le SEP), avec un objectif de mutualisation des moyens et de rapprochement de vision stratégique (transfert de connaissances, études prospectives). Enfin, le décalage de la thématique "Performance & Métabolisme Murins" a été pris en compte puisque cette thématique ne sera plus développée au sein de l'IRMES lors du prochain contrat.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les deux thématiques scientifiques ("Trajectoires et dynamiques de performance" et "Longévité, qualité de vie, santé publique et prévention") sont en cohérence avec les principales activités scientifiques de l'IRMES. Elles renvoient à ses thématiques historiques, i.e., dynamiques de performance, physiopathologie et santé publique. Elles ont été valorisées par des financements importants. La troisième thématique ("Physiologie expérimentale") apparaît clairement décalée au regard des activités scientifiques développées par l'IRMES.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'IRMES a obtenu des financements importants de la part de l'Agence Nationale du Sport (> 1 M€ pour les projets Detect et Empow'her) et du programme investissement d'avenir 3 (PIA3) "Sport de très haute performance - 2019" (> 3 M€ pour les projets Paraperf et PerfAnalytics). Ces financements attestent de la pertinence des principales thématiques scientifiques développées par l'unité. Cependant, la dépendance de l'IRMES à l'égard de ces sources de financement interroge sur sa capacité à développer une autonomie financière plus importante, notamment à l'issue du PIA3.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'IRMES est pilotée par un directeur, et deux directeurs adjoints en charge respectivement des programmes ciblant les facteurs de performance et des programmes de suivi épidémiologique. En plus de son séminaire hebdomadaire, l'IRMES optimiserait son fonctionnement (i) en organisant des assemblées générales et (ii) en installant un conseil de laboratoire. Les décisions importantes à prendre en termes d'orientations scientifiques et de recrutements pourraient y être discutées et cela permettrait probablement d'impliquer plus largement certains membres de l'équipe. Enfin, une description plus précise des tâches inhérentes à chaque directeur adjoint serait souhaitable.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

La stratégie scientifique de l'IRMES (2017-2022), déterminée par l'ensemble des membres de l'Institut, avait la volonté (i) de s'inscrire dans les objectifs des appels à projets du Ministère des Sports puis du programme prioritaire de recherche « Sport de très haute performance » (2019) et, (ii) de répondre aux besoins identifiés par l'Agence Nationale du Sport en matière d'appui scientifique à la performance. Cette stratégie collective s'est traduite par la proposition de quatre projets au service de la préparation des athlètes français en vue des Jeux Olympiques de Paris. Les financements de ces projets témoignent de la pertinence de la stratégie scientifique adoptée par l'IRMES.

Points faibles et risques liés au contexte

Les financements obtenus par l'IRMES concernent uniquement les thématiques de recherche liées à la performance sportive de très haut niveau qu'elle soit Olympique ou Paralympique. L'expertise déclarée de l'IRMES en matière de santé publique et de prévention par les activités physiques ou sportives n'a pas bénéficié de financements. Cette expertise a été sollicitée dans le cadre de la rédaction de rapports ou de la construction de stratégie (i.e., « Héritage - Bouger Plus »). Enfin, la thématique « Physiologie expérimentale » de l'IRMES (i) n'a bénéficié d'aucun financement et (ii) ne fait l'objet d'aucun travaux scientifiques s'inscrivant dans l'activité de l'unité.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Depuis sa création, la surface des locaux (400 m²) occupée par l'IRMES est en constante croissance. Ils accueillent les bureaux pour le directeur du laboratoire, les adjoints au directeur, les chercheurs, les doctorants et le secrétariat. Au début du mandat (2017), l'institut comptait dix-huit membres. Au 31 Décembre 2022, il était composé de 33 membres. Les recrutements opérés pendant cette période correspondent à des postes de contractuels (CDI et CDD), des détachements de l'enseignement supérieur et des contrats en vacance. Deux postes de chercheurs permanents ont été obtenus et le nombre de contrats de chercheurs sur projet a été quintuplé. Le budget est passé de 259 000 € en 2017 à 655 000 € en 2022. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation de la part des appels à projets nationaux mais aussi par une augmentation de 50% de la dotation du Ministère des Sports. Enfin, deux HDR ont été soutenues au cours du mandat en cours.

Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre de chercheurs permanents au sein de l'IRMES reste très faible. Il en est de même du nombre d'HDR. Sa capacité à faire face à une augmentation de la charge de travail, liée par exemple à d'autres projets de recherche, est questionnée. La capacité à coordonner ces différents projets par un nombre aussi restreint de chercheurs titulaires peut également interroger. De plus, la dépendance de l'IRMES à l'égard des sources de financement national (PIA3 et Agence Nationale du Sport) interroge sur sa capacité à développer une autonomie financière plus importante.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IRMES est dirigé par un directeur et deux directeurs adjoints. L'ensemble des auditions menées montrent une équipe très soudée et motivée dans sa mission scientifique. Le directeur de l'institut réalise un entretien annuel avec chaque membre de l'équipe au cours duquel sont abordées les perspectives d'évolution et les projets de chacun. La gestion des ressources humaines au sein de l'IRMES est non discriminatoire en matière de formation, de mobilité interne et d'évolution des carrières. L'institut est attentif aux conditions de travail de ses membres, à leur santé, à leur sécurité et à la prévention des risques psycho-sociaux. L'INSEP offre à son personnel la possibilité d'utiliser ses installations sportives. Chaque membre de l'institut participe aux journées de sensibilisation au harcèlement, organisées par les services sociaux de l'INSEP. Une plateforme de signalement est accessible à l'ensemble des personnes travaillant à l'INSEP. Dans le cadre de projets menés avec des partenaires, la gestion de la propriété intellectuelle des codes développés par les membres de l'institut est inscrite dans les différentes conventions signées.

Points faibles et risques liés au contexte

L'IRMES ne s'est pas encore doté d'un conseil de laboratoire avec une représentation de tous les collègues (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche). La parité au sein de l'unité n'est pas respectée : une femme et onze hommes parmi les doctorants et dix femmes et 24 hommes parmi les 34 membres de l'institut. Aux postes de responsabilité (direction) la parité est davantage respectée avec un directeur, un directeur adjoint et une directrice adjointe. Malgré la cohésion démontrée par les différentes auditions, un niveau d'anxiété important a été relevé chez les personnels d'appui à la recherche en raison d'une vision à très court terme de la pérennité de leur poste (certaines échéances à Juin 2024).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'IRMES témoigne d'un très bon rayonnement scientifique national et élargit progressivement ce rayonnement à l'international. La diversité des chercheurs favorise une approche étendue des thématiques sportives. Les investissements significatifs dans les infrastructures numériques renforcent ses ressources informatiques et permettent l'utilisation de nouvelles méthodes innovantes. L'expertise de l'IRMES dans l'utilisation des données sportives en fait une ressource stratégique pour les Fédérations et les institutions sportives.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.
L'IRMES renforce progressivement sa renommée à l'international en collaborant avec des centres européens spécialisés dans la préparation physique des athlètes de haut niveau. Les travaux de l'institut sur la performance et l'estimation de potentiels conduisent à des collaborations fructueuses avec des institutions en Belgique et en France. À l'échelle internationale, l'IRMES joue un rôle clé dans le Réseau Francophone Olympique de Recherche en Médecine du Sport, axé sur la prévention des blessures et la protection de la santé des athlètes, et a initié des liens avec le Comité Internationale Olympique (CIO) sur la thématique de la Femme Sportive.

L'engagement de l'IRMES se reflète dans l'organisation de conférences, sa participation à des événements scientifiques mondiaux, et son implication dans des projets nationaux, notamment sur les bénéfices socio-économiques du sport-santé et le climat. Les chercheurs de l'IRMES sont actifs dans des instances nationales et internationales, contribuant à des rapports importants et apportant leur expertise dans l'évaluation de financements et de projets de recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

L'IRMES promeut un environnement inclusif et pluridisciplinaire, favorisant le développement des compétences individuelles des chercheurs. Les séminaires hebdomadaires stimulent les échanges, exploitant la diversité des profils pour créer des projets alignés sur les objectifs tout en préservant l'intégrité scientifique. Les entretiens annuels avec le directeur abordent les perspectives d'évolution et les projets individuels. L'INSEP sensibilise activement son personnel à la diversité, au harcèlement et à la discrimination. L'ensemble des personnes auditionnées nous ont fait part de leur engagement dans leurs postes respectifs et leur motivation à contribuer aux activités de recherche de l'institut. De plus, des activités sportives renforcent l'intégration des nouveaux arrivants et permettent de créer des liens entre les membres majoritairement non pérennes.

Les jeunes chercheurs bénéficient d'un bon encadrement, présentent régulièrement leurs travaux et participent à des activités interdisciplinaires. Le personnel d'appui à la recherche est intégré aux travaux de recherche et participe pleinement à leur évolution. L'accueil régulier de chercheurs invités favorise la collaboration avec d'autres unités de recherche.

Les membres de l'IRMES participent aux instances de l'INSEP et d'autres institutions universitaires. L'institut suit une stratégie d'intégrité scientifique et de science ouverte, avec des publications accessibles via le portail HAL, une confidentialité des données, la déclaration à la CNIL, et un suivi de conformité avec le RGPD en collaboration avec le service juridique du Sport Data Hub hébergé à l'INSEP.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

L'IRMES connaît une croissance budgétaire constante depuis quinze ans, alimentée par ses succès aux appels à projets nationaux et ses partenariats. La dotation ministérielle a évolué de 50 % entre 2017 et 2022. Les contrats de recherche, totalisant 540 k€ sur la période, ont été renforcés par deux projets ANR dans le cadre du Programme Prioritaire de Recherche "Sport de Très Haute Performance" (PPR STHP).

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

L'IRMES bénéficie du soutien financier de l'INSEP, de l'Agence Nationale du Sport et du Ministère des Sports pour ses infrastructures numériques et informatiques, gérées par l'UDNI pour assurer la conformité réglementaire. Ces équipements comprennent un serveur de calcul, un serveur de stockage, une plateforme d'applications, et un système d'information spécifique au sport de haut niveau. Ils sont utilisés pour des projets de recherche avancés, notamment en collaboration avec Inria sur la vision par ordinateur. De 2017 à 2022, l'IRMES a conçu une trentaine d'applications, telles que des tableaux de bord et des outils d'analyse, facilitant l'accès et l'utilisation des résultats de ses analyses. Ces applications sont destinées aux encadrements des Équipes de France, aux Directions Techniques Nationales, à l'Agence Nationale du Sport et sont fréquemment associées aux initiatives des fédérations sportives et des clubs professionnels pour le choix ou le développement d'outils similaires.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'IRMES fait face à une forte concurrence pour le recrutement de professionnels qualifiés en science des données, avec des conditions moins attractives que celles offertes par le secteur privé. Les contrats proposés sont de plus non pérennes ce qui fragilise à moyen et long terme le devenir de l'équipe.

Les personnels identifiés en tant que post-doctorants ne détiennent pas in fine ce statut, mais sont employés en tant que contractuels après la fin de leur thèse. L'ensemble de ces contractuels est composé de francophones, ce qui limite le développement de l'IRMES à l'international.

La principale préoccupation réside dans l'incertitude économique liée à la recherche dans le domaine du sport de haut niveau, en particulier en ce qui concerne la durabilité des contrats financés par des projets obtenus dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité lors du précédent contrat est satisfaisante avec 83 publications dans des revues à comité de lecture, deux ouvrages, sept chapitres d'ouvrage et une cinquantaine de communications en congrès ou au cours de séminaires professionnels à destination des entraîneurs ou des

cadres fédéraux. Si le nombre de publications peut paraître relativement faible au regard du « manpower » et des gros financements obtenus, il peut s'expliquer par le fait qu'une partie des publications est sous embargo jusqu'aux Jeux Olympiques 2024.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le nombre de publications sur le mandat est de 83. Les doctorants ont participé à 70 manuscrits sur les 83 et ont signé en 1er auteur à 24 reprises. Les publications sont globalement de bon niveau scientifique. Les publications signées en 1er auteur sont correctement réparties au sein de l'équipe même si certains doctorants ayant soutenu semblent présenter un nombre relativement faible de publications en 1er auteur. Les revues dans lesquelles l'unité publie sont particulièrement variées ce qui montre le caractère diversifié des travaux de recherche poursuivis. Certaines publications sont par ailleurs très rayonnantes dans la thématique principale du laboratoire à savoir le suivi épidémiologique des sportifs de haut niveau et la prédiction des performances : Antéro et al. 2020 (Sport Med), Marck et al. 2019 (J Gerontology), Meignié et al. 2020 (Frontiers Physiology) par exemple.

L'équipe a également participé, principalement par l'intermédiaire de son directeur, à la rédaction de deux rapports pour le ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le Haut Conseil de la Santé Publique. Un brevet a également été déposé sur le sujet suivant : "METHOD FOR DETECTING ABNORMAL VALUES OF A BIOMARKER".

Globalement, la production scientifique de l'unité est conforme aux directives liées à son domaine de recherche et propose des travaux en science ouverte.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La moyenne de publications est de 2,9 articles par membre de l'IRMES sur la durée du contrat, soit moins d'une publication par année et par personne. Les articles publiés par l'équipe le sont dans des domaines très variés ce qui ne contribue pas à la lisibilité des axes de recherche du laboratoire. De plus, seuls quelques membres rayonnants de l'unité contribuent quasi systématiquement aux publications scientifiques et à la diffusion en congrès ou lors de communications professionnelles sur les travaux de recherche de l'unité et autour de leurs thématiques propres. Ce constat peut suggérer une certaine polarisation de l'équipe autour de ces quelques membres seniors et de leurs thématiques personnelles et pourrait contribuer à la fragilité relative de l'équipe.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les interactions de l'IRMES dans la société sont nombreuses et ont été au cours de la période fortement consacrées au milieu sportif dans la perspective des Jeux Olympiques.

Dans le cadre des interactions sociétales, le suivi des sportifs de haut niveau, les analyses de trajectoire et le sport féminin permettent la diffusion des connaissances et ses applications au sport santé. L'IRMES collabore activement à la promotion de l'activité physique et à sa mise en œuvre, tant par les projets développés que par les différentes actions de communication scientifique et grand public.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.

2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*

3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

1) Qualité et quantité des interactions avec le monde non-académique

L'IRMES, par ses missions en recherche biomédicale et épidémiologique du sport, contribue à promouvoir la santé et le bien-être et joue un rôle important dans la promotion des interactions sociétales du sport en collaborant avec de nombreuses fédérations sportives. Dans ce cadre, des applications ont été développées (plus de trente citées) à partir des travaux scientifiques réalisés en collaboration avec les entraîneurs, mais également au travers de la contractualisation de trois bourses CIFRE.

2) L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

Ce domaine est le moins développé dans le rapport de l'équipe et ne relate qu'un seul brevet pour la détection des « valeurs aberrantes de biomarqueurs ». Ce développement s'inscrit bien dans les recommandations de la précédente évaluation, mais devrait générer d'autres développements sur la base des outils déjà réalisés dans le monde sportif et leur mise à disposition de l'environnement économique et social.

3) L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

L'IRMES a été fréquemment sollicité pour partager ses connaissances sur la pratique d'activité physique ou sportive et sur le sport de haut niveau. Ce partage a pris la forme d'entretiens dans des médias nationaux et régionaux, de participations à des conférences grand public, de participations à plusieurs expositions et d'interventions en milieu scolaire et universitaire. Il est nécessaire de poursuivre cette dynamique et d'y impliquer l'ensemble des membres de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IRMES collabore avec de nombreuses fédérations sportives pour développer des projets qui visent à améliorer la santé et le bien-être, à promouvoir l'inclusion sociale. Cette activité principalement développée vers le haut niveau dans la perspective des Jeux Olympiques doit se transférer dès à présent vers la base des licenciés, mais également dans le champ du sport santé.

Les axes de recherche qui reposent sur l'analyse de données chez l'Homme, dans un cadre institutionnel et/ou en partenariat avec des structures privées nécessitent l'identification d'un délégué à la protection des données directement rattaché à l'IRMES, afin de donner de la visibilité à l'utilisation de ces bases de données de santé et de permettre leur pilotage partagé avec les autres institutions.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Au cours du mandat précédent (2017-2022), l'IRMES, grâce à son ancrage institutionnel et thématique, s'est pleinement inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Son programme de recherche a vu ses principaux axes financés dans le cadre du PIA3 ou par l'Agence Nationale du Sport. Les financements octroyés par l'Appel à projets du Ministère chargé des Sports et par les bourses CIFRE ont également permis de mettre en œuvre des projets de recherches élaborés à partir de questions issues des Fédérations sportives et s'inscrivant dans le cadre de thèses de doctorat. À l'international, des membres de l'IRMES ont participé aux différents projets insufflés par le Réseau Francophone Olympique de la Recherche en Médecine du Sport. Les travaux scientifiques de l'IRMES sur les dynamiques de performance et l'estimation de potentiels ont permis une collaboration avec l'Administration Générale du Sport en Belgique ainsi qu'avec l'Université Catholique de Louvain. Des échanges sur l'utilisation des données, à des fins d'analyse de la concurrence, ont également eu lieu avec Team USA, UK Sports, l' AIS ou le Japon. En Europe, l'IRMES a participé à la conception de la formation de l'Elite Strength and Conditioning Course. Au cours du dernier mandat, l'IRMES s'est également attaché à diffuser les résultats de ses travaux auprès des acteurs nationaux de la haute performance sportive à travers des temps de médiation scientifique et de restitution de résultats mais aussi par des publications dans des revues spécifiques. L'IRMES a également été sollicité pour participer à la formation d'étudiants de niveau Licence et Master, ainsi qu'à la formation de cadres fédéraux. Enfin, l'IRMES s'est impliqué dans la création d'un Diplôme Inter-Universitaire relatif au Parasport porté par l'Université de Toulon.

Au cours du prochain mandat (2025-2030), le projet scientifique de l'IRMES vise à approfondir les questionnements abordés pendant le mandat précédent afin de tendre vers une compréhension individuelle des cyclicités, trajectoires et dynamiques s'exprimant au fil des parcours de performance ou de pratique. Il vise, dans son ensemble, à optimiser la performance des athlètes en compétition. Il ambitionne de prendre en compte le contexte longitudinal et les différences inter-individuelles dans l'objectif d'optimiser les programmes d'identification et de détection. S'agissant des spécificités des athlètes féminines, le projet vise à identifier les paramètres de la physiologie féminine (Cyclicités et dynamiques associées aux fluctuations hormonales). Concernant le champ Paralympique, le projet vise à établir un suivi longitudinal des performances internationales afin de mesurer les marges de progression possibles et leurs cyclicités. Le projet scientifique de l'IRMES au cours du prochain mandat est structuré selon quatre axes : (i) Déterminants de la Performance, (ii) Santé des Athlètes Féminines, (iii) Paralympisme et (iv) Santé Publique et Prévention. Deux de ces quatre axes sont structurés en sous-axes. L'axe des déterminants de la performance est organisé de la façon suivante : a. Estimation des potentiels. b. Cycle compétition/entraînement. b1. Quantification des charges d'entraînement et des charges compétitives. b2. Analyse de la concurrence. c. De l'individu aux collectifs. c1. Équipes et couples (Paracyclisme et aviron). c2. Sports collectifs. L'axe Santé Publique et Prévention est organisé de la façon suivante : a. Blessures. b. Santé Publique. b1. Population générale. b2. Personnes en situation de handicap. b3. Santé des Femmes. Pour chacun de ces axes et sous-axes, des objectifs scientifiques et/ou des applications pratiques sont proposés. Enfin, bien que présenté dans le projet scientifique de l'IRMES, la thématique "Performance & Métabolisme Murins", située au Centre de Recherche des Cordeliers ne sera plus développée au sein de l'IRMES. En effet, lors du mandat précédent, cette thématique de recherche avait déjà été jugée en décalage par rapport au reste des activités scientifiques développées au sein de l'IRMES.

Sur le plan scientifique, le projet proposé pour le prochain mandat s'inscrit dans la continuité du précédent. Les contextes scientifiques et sportifs ainsi que les financements obtenus lors du précédent mandat justifient cette continuité. Toutefois, le spectre extrêmement important des questions scientifiques posées, des populations étudiées et des sciences convoquées pour répondre aux questions soulevées posent la question des moyens humains et financiers pérennes nécessaires pour atteindre les objectifs annoncés. Ils renvoient notamment aux financements (PIA3 et Agence Nationale du Sport) très importants légitimement obtenus par l'IRMES lors du précédent mandat. Ces financements ont été obtenus dans le cadre d'une politique française d'accompagnement des sportifs de très haut niveau dans leurs quêtes de médailles lors des Jeux Olympiques de 2024. Ces financements ont permis le recrutement, par l'IRMES, d'un certain nombre de collaborateurs dont le statut est le plus souvent celui de contractuel. Le nombre de chercheurs ou enseignants-chercheurs permanents est extrêmement faible au sein de l'IRMES. Ces chercheurs permanents seront pourtant ceux et celles sur lesquels reposeront toute la charge de travail, et toutes les responsabilités qui y sont associées, si des financements importants n'étaient pas obtenus lors du prochain mandat. De plus, d'autres laboratoires de recherche français développent des travaux de recherche proches ou analogues à ceux de l'IRMES. Ils aspirent, tout aussi légitimement que l'IRMES, à obtenir des financements si des appels d'offres similaires à ceux du précédent mandat étaient renouvelés. Rien ne garantit donc actuellement que l'IRMES puisse, dans le futur, une nouvelle fois accéder à des financements aussi importants que lors du précédent mandat. La question des moyens pour satisfaire les ambitions de l'IRMES est donc posée et la réponse à cette question est cruciale pour l'IRMES, compte tenu, encore une fois, du très faible nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs permanents en son sein.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'institut est encouragé à installer un conseil de laboratoire, représentant l'ensemble des catégories de personnels, afin d'institutionnaliser la dimension collective des stratégies de développement opérées au sein de l'IRMES. Une plus grande parité hommes/femmes, dans le recrutement du personnel de l'IRMES, est également conseillée. L'augmentation du nombre de chercheurs ou enseignant-chercheurs permanents (non contractuels) conditionnera la capacité de l'IRMES à faire face à une potentielle augmentation de sa charge de travail et sa capacité à s'engager vers une contractualisation avec l'Inserm (projet d'UMR). Au cours du prochain mandat, l'IRMES souhaiterait en effet faire évoluer son statut, d'une unité propre de recherche vers une unité mixte de recherche Université Paris Cité – INSEP. Malgré les recommandations du précédent rapport de l'Hcéres, rien n'est précisé dans le projet sur un rapprochement éventuel avec le laboratoire Sport, Expertise, Performance (SEP) également localisé à l'INSEP. Un rapprochement des deux structures, pertinent sur le plan scientifique, permettrait également d'envisager avec plus de sérénité les problèmes des ressources humaines nécessaires pour atteindre les objectifs scientifiques annoncés. Une discussion poussée avec les tutelles (INSEP, Université Paris Cité...) devra s'engager pour concrétiser ce projet d'UMR.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Actuellement, l'équipe se compose de seulement trois titulaires, incluant un Professeur des Universités - Praticien Hospitalier (PU-PH) en tant que directeur et deux chercheurs à temps plein. L'effectif global de l'unité est actuellement compromis sur le prochain contrat, le renouvellement de la majorité des postes n'étant pas effectif à la date de rédaction du rapport. Ces incertitudes pourraient à la fois compromettre l'attrait de l'équipe et, simultanément, entraîner le départ du personnel (chercheurs, ingénieurs, techniciens, etc.), recruté en période pré-olympique. En l'absence de rapprochement avec une équipe locale, que ce soit à l'INSEP ou en lien avec l'Université Paris Cité, la faisabilité des sept projets mentionnés suscite de grandes interrogations. L'absence de résultats par faute de moyens pourrait nuire à l'attractivité de l'équipe, voire lui être fatale à plus ou moins long terme. Le recrutement de post-doctorants étrangers contribuerait notamment à affirmer l'attractivité internationale de l'Institut.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

La politique de publication mise en œuvre lors du précédent contrat a montré la capacité de l'équipe à valoriser ses travaux à un bon niveau, surtout sur le premier axe de recherche du laboratoire. Le rayonnement de l'ensemble des membres de l'équipe sera à favoriser en permettant à tous les chercheurs de présenter leurs travaux dans des congrès internationaux. La valorisation, à travers la publication, des résultats des nombreux projets en cours devra être initiée très tôt dans la mesure où le devenir des chercheurs et/ou des ingénieurs de recherche de l'équipe est aujourd'hui incertain.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'inscription des activités de recherche de l'IRMES a porté essentiellement, lors du dernier mandat, sur l'analyse des trajectoires des sportifs de haut niveau, relayée par la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. C'est essentiellement cette thématique qui a été valorisée dans les interactions avec le grand public. L'après Jeux Olympiques et Paralympiques va certainement diminuer l'engouement du public vers le très haut niveau et la performance, mais la promotion de l'activité physique pour tous, les spécificités du sport féminin et du handisport seront les axes de communication à développer tant dans les approches de formation (enseignement) que de vulgarisation. Il sera primordial d'éduquer le public sur les bienfaits du sport dans ces différentes spécificités, cela pouvant se faire par le biais de campagnes de sensibilisation ou de programmes éducatifs. À destination du monde scolaire et universitaire, une plus grande implication des enseignants-chercheurs permettra certainement la valorisation de ces approches.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 23 Janvier 2024 à 08h00

Fin : 23 Janvier 2024 à 13h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h00-08h15

--> Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs.

- *Lien unique (IRMES)*
- *Lien de secours (IRMES)*

08h15-08h30

--> Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique.

- *Lien huit clos comité (Zoom CNRS)*

08h35-9h35

--> Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés et les émérites (30 min d'exposé + 30 min d'échanges avec le Comité).

- *Lien unique (IRMES)*

9h40-10h20

--> Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires.

- *Lien unique (IRMES)*

10h25-10h55

--> Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants.

- *Lien unique (IRMES)*

11h00-11h30

--> Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs.

- *Lien unique (IRMES)*

11h35-12h05

--> Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles + les éventuels responsables de champs (départements, pôle...) scientifiques.

- *Lien unique (IRMES)*

12h10-13h00

--> Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité.

- *Lien unique (IRMES)*

« Fin de la visite »

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président

Paris, le 23 Avril 2024

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Rapport d'évaluation de l'unité DER-PUR250024178 - IRMES - Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport.

Madame, Monsieur,

L'université Paris Cité (UPCité) a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'unité IRMES - Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport. Ce rapport a été lu avec attention par la direction de l'unité (cf courrier joint), par le vice-doyen Recherche et le doyen de la Faculté de Santé d'UPCité, par la vice-présidente Recherche d'UPCité et par moi-même. L'ensemble des acteurs UPCité remercie le comité pour son travail d'évaluation.

Présidence

Référence

Pr/DGDRIVE/2023

Affaire suivie par

Christine Debydeal -
DGDRIVE

Adresse

85 boulevard St-Germain
75006 - Paris

Le doyen de la Faculté de Santé et moi-même souhaitons souligner que l'Institut de Recherche Biomédicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES) est une unité unique dans le paysage universitaire et de la Faculté de santé en particulier en ce qu'elle est également reconnue, outre Université Paris Cité, par l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP), via une convention dédiée. L'unité est structurée en 3 thématiques qui couvrent un large panel d'approches dans le sport allant de la physiologie expérimentale *in vivo* à la récolte de données *in situ* chez les sportifs. Son bilan est très lié au contexte actuel des JO, l'unité étant très impliquée dans la préparation des sportifs dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

www.u-paris.fr

Édouard Kaminski



Institut de Recherche bioMédicale
et d'Epidémiologie du Sport
irmes@insep.fr - UPR7329, INSEP
11 Avenue du Tremblay, 75012 Paris
Secrétariat : 01 41 74 41 29

Paris, le 28 mars 2024

à Mr Stéphane Le Bouler
Président par intérim du HCERES

Objet: Réponse au Rapport d'évaluation de l'Irmes

Monsieur le Président, Cher Stéphane,

Directeur

Pr Jean-François Toussaint

Université Paris Cité & CIMS, Hôtel-Dieu, APHP

Adjoints

Juliana Antero, HdR 01.41.74.25.01

juliana.antero@insep.fr

Adrien Sedeaud, HdR 01.41.74.41.28

adrien.sedeaud@insep.fr

Assistante

Estelle Anglade 01.41.74.41.26

estelle.anglade@insep.fr

Chercheurs

Killian Barlier 01.41.74.45.68

kilian.barlier@gmail.com

Tom Chassard 01.41.74.41.29

tom.chassard@insep.fr

Quentin Delarochelambert 01.41.74.43.75

quentin.delarochelambert@insep.fr

François Desgorces, HdR 01.41.74.41.26

francois.desgorces@gmail.com

Audrey Difernand 01.41.74.41.29

audrey.difernand@insep.fr

Haidar Djemai 01.41.74.41.26

haidar.djemai@gmail.com

Marine Dupuit 01.41.74.41.26

marine.dupuit@insep.fr

Nicolas Forstmann 01.41.74.43.07

nicolas.forstmann@insep.fr

Marion Groperrin 01.41.74.41.26

marion.groperrin@insep.fr

Romain Jouffroy 01.41.74.41.26

romain.jouffroy@gmail.com

Thibaut Ledanois 01.41.74.41.26

tledanois@fftri.com

Andy Marc 01.41.74.41.26

andy.marc@insep.fr

Adrien Marck 01.41.74.41.26

adrien.marck@insep.fr

Nathan Miguens 01.41.74.41.29

nathan.miguens@insep.fr

Issa Moussa 01.41.74.45.68

issa.moussa@insep.fr

Philippe Noirez 01.41.74.41.26

philippe.noirez@univ-reims.fr

Guillaume Saulière 01.41.74.42.73

guillaume.sauliere@insep.fr

Julien Schipman 01.41.74.43.68

julien.schipman@insep.fr

Jeremy Wanner 01.41.74.41.36

jeremy.wanner@insep.fr

Doctorants

Chloé Fouillot 01.41.74.41.26

chloe.fouillot@insep.fr

Yannis Irid 01.41.74.41.26

yannis.irid@insep.fr

Bryan Le Toquin 01.41.74.43.18

bryan.letouquin@insep.fr

Alexandre Schortgen 01.41.74.41.26

alexandre.schortgen@insep.fr

Nous avons reçu et examiné attentivement le rapport du comité présidé par Mr le Professeur Jacques Prioux suite à l'évaluation de l'Irmes le 23 janvier dernier.

Nous remercions l'ensemble des membres du comité pour le temps consacré à l'examen de notre bilan et de notre projet, notamment dans l'appréciation positive de la pertinence des choix stratégiques et scientifiques ainsi que pour la reconnaissance d'une « équipe pluridisciplinaire très soudée et très motivée dans sa mission scientifique ».

Nous souhaitons par la présente apporter quelques précisions au regard des recommandations et suggestions proposées.

Expertise

« L'expertise déclarée de l'IRMES en matière de santé publique et de prévention par les activités physiques ou sportives n'a pas bénéficié de financements. »

Il est clair en effet que nos orientations stratégiques ont été clairement dirigées dans le contexte d'aide à la préparation des équipes olympiques et paralympiques en vue des Jeux de Paris. Les voies de la santé publique et de la prévention seront à nouveau plus complètement explorées.

Ressources humaines

Les risques en termes de ressources humaines et de pérennité des postes sont toujours en discussion. Nous souhaitons que cette situation puisse être dépassée dans le cadre de la mise en place de l'unité mixte de recherche Insep – Université Paris Cité.

L'équipe se structure plus qu'elle ne se polarise autour de ses membres seniors qui contribuent à la formation dans une véritable amélioration de la répartition des thématiques explorées. Nous aurons certainement à cœur de préciser les tâches inhérentes à chaque directeur adjoint.

L'ensemble des membres de l'unité bénéficie du panel de formations, séminaires et évaluations concernant toutes mesures de prévention.

Concernant l'amélioration de la qualité de l'encadrement, deux HdR ont été soutenues au cours du mandat précédent comme inscrit, au regard de nos ambitions scientifiques, au programme de 2018. Les bourses Cifre ont également été largement développées.

Politiques et Stratégies

Forts d'une « attractivité reconnue et d'une insertion dans l'espace européen de la recherche », la stratégie a été clairement centrée sur les axes : dynamiques de performance, santé des athlètes et prévention, prenant en compte le contexte longitudinal et les différences inter-individuelles (cyclicités hormonales, suivi longitudinal,...) avec des objectifs scientifiques et des applications pratiques pour chacun de ces axes.

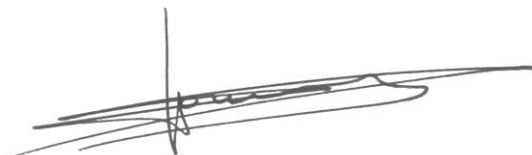
« L'activité principalement développée vers le haut niveau dans la perspective des Jeux Olympiques doit se transférer dès à présent vers la base des licenciés, mais également dans le champ du sport santé »

De nombreux projets (IHM, Curie, ...) visent en effet à favoriser ce transfert.

L'anticipation par l'Irmes du contexte d'après Jeux, explicité dans de nombreuses publications depuis plusieurs années et le maintien depuis la création de l'Institut de sa thématique de santé publique permettra de développer les actions de promotion de l'activité physique ou sportive, les spécificités du sport féminin et du parasport, tant par des approches de formation initiale que de communication d'envergure, autour des bienfaits du sport.

Nous remercions individuellement les membres du comité pour leurs précieuses recommandations.

Très cordialement



Pr Jean-François Toussaint

Pr J.-F. TOUSSAINT
Directeur de l'IRMES
INSEP
11, avenue du Tremblay
75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 29
e-mail : irmes@insep.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)